



## Responsabilité civile professionnelle

Praticiens en hypnose indépendants

Compte tenu de l'évolution intervenue au cours de ces dernières années dans votre secteur d'activité et les responsabilités grandissantes induites par l'exercice de vos spécialités, Advisor a analysé les couvertures dont vous bénéficiez actuellement et vous propose des améliorations visant à vous offrir plus de garanties.

Votre activité professionnelle vous fait porter de lourdes responsabilités souvent difficiles à mesurer. Avec l'assurance responsabilité civile professionnelle, vous bénéficiez d'un soutien financier et juridique et êtes à l'abri des prétentions en dommages-intérêts.

## Aperçu des prestations

Somme d'assurance unique par année d'assurance

Lésions corporelles et dommages économiques consécutifs	CHF 10'000'000	
Dommages matériels et dommages économiques consécutifs		
Dommages à des biens-fonds, immeubles et locaux loués, pris en leasing ou affermés		
Dommages aux installations et appareils de télécommunication loués ou en leasing		
Responsabilité civile privée lors de voyages d'affaires, dans le monde entier, y compris aux États-Unis et au Canada		
Responsabilité civile maître de l'ouvrage		
Responsabilité civile contractuelle		
Responsabilité découlant de la Loi fédérale sur la protection civile		
Risques annexes propres au secteur d'activité et à l'entreprise		
Dommages aux objets déposés au vestiaire		
Prétentions fondées sur des lésions corporelles et des dommages matériels en rapport avec des atteintes à l'environnement		
Frais de prévention de dommages		
Procédures d'arbitrage		
Responsabilité civile privée	CHF 5'000'000	
Dommages aux objets confiés et travaillés	CHF 5'000'000	
Protection juridique en cas de procédure pénale, civile et administrative par suite d'un évènement de responsabilité civile assuré	CHF 500'000	
Perte de clés confiées et frais de changement de serrures	CHF 2'000'000	
Frais de rappel dans les médias	CHF 100'000	
Dommages économiques dus à la violation de la protection des données	CHF 100'000	
Étendue de la couverture jusqu'à 60 mois après la fin de l'activité		
Événements provoqués par une faute grave – renonciation à invoquer l'exception		
Franchise par évènement	Par événement dommageable pour toutes les prestations d'assurance à l'exception des lésions corporelles.	CHF 500
	Par événement dommageable pour toutes les prestations d'assurance à l'exception des lésions corporelles pour l'assurance RC Privée	CHF 200
	Par événement pour les lésions corporelles et dommages matériels lors de voyages d'affaires, ou d'exportations indirectes aux États-Unis et au Canada	CHF 1'000
Validité territoriale	L'assurance est valable pour des dommages survenant dans le monde entier, à l'exception des États-Unis et du Canada, sauf pour les voyages d'affaires et exportations indirectes à l'insu des assurés.	
Base contractuelle	Conditions Générales : Assurance ménage et bâtiment Edition 2020.04 / Couverture de base Edition 2020.10 / Couverture intégrale pour l'artisanat Edition 2019.10 / Conditions de l'assurance responsabilité civile Edition 2015.04 / Condition générales 2017.04	

## Prime annuelle (y. c. TF)

	Membre d'une association partenaire d'Advisor Médical	
	Oui	Non
Praticien actif ou praticienne active dans le domaine de l'hypnose au bénéfice, d'une formation reconnue par un organisme suisse ou jugée équivalente, ainsi que d'une certification valide en hypnose.	CHF 130	CHF 143